

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE D'ADMINISTRATION

sous la présidence de M. Jean ROTTNER,
Président

Séance du 6 décembre 2019

Nombre de présents :	52	<u>Date de convocation et d'expédition :</u> 29 novembre 2019
Nombre de droits de votes :	89	
Pour :	89	
Contre :	0	
Abstention :	0	
n° DL06122019-AGF-05		

Présents (52) : MM. BERGDOLL, BROMBACHER, Mme BUCHERT, MM. CENTLIVRE, CHAPRIER, DUMEZ, DUSSOURD, FISCHER, GOEPFERT B., Mmes GOLDSTEIN, GRISEY, MM. GRUN, HATTENBERGER, HAUSS, HAYE, HILLMEYER, HIRTH, IFFRIG, ISSELE, IVAIN, JOURDAIN, JULIEN, Mme KEMPF, M. KIMMICH, Mme KLAKOSZ, MM. KOLB, LAUGEL, LECONTE, METZGER, Mmes MILLION, MIMAUD, MM. MUTH, NEUMANN, NICOLAS, NOTTER, Mme PLAS, MM. POCHON, POWIELAJEW, Mme RAPP, MM. RICHERT, ROTTNER, SCHNEBELEN, Mme SORNIN, M. SPIEGEL, Mme STIMPL, MM. STOCKER, STRIFFLER P.-A., STURCHLER, TOME, TRIMAILLE, WEISS, WOLFF

Excusés (33) : Mme BAMOND, MM. BERBETT, BITSCHENE, BLANGENWITSCH, BOCKEL, BOURGUET, EBERLIN, EICHER, ENGASSER, FREY, FRIDERICH, Mmes GASSER, GERHART-GROH, MM. GOEPFERT G., HOME, JORDAN, Mme LUTZ, MM. MAITREAU, MOSSER, Mme MOTTE, MM. NOBEL, RAMBAUD, RAPP, SCARAVELLA, Mmes SCHELL, SCHMIDLIN BEN M'BAREK, STRIFFLER M., MM. VIOLA, WALTER, WEISBECK, WILLEMANN, Mmes WINNLEN, ZELLER

Absents (11) : MM. FREUDENBERGER, FUCHS, HUBER, Mmes JENN, OTT, MM. OTTER, PULEDDA, SALZE, SCHILLINGER, Mme SCHWEITZER, M. WISS

Ont donné procuration (9) : MM. BITSCHENE, BOURGUET, GOEPFERT G., Mmes LUTZ, MOTTE, MM. NOBEL, RAMBAUD, RAPP, SCARAVELLA

Ont été représentés par un suppléant (1) : M. FREY

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, ARLOTTI, FRITZ, NAZON, PERRET, REISS, Mmes CHEVALIER, URSPRUNG, ZWEIGARDT du syndicat.

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n°6 de l'ordre du jour
Vote du Budget Primitif de l'exercice 2020

Monsieur le Président expose,

Le présent projet est arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	57 049 605 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	39 332 715 €
Total budgets 2020		96 382 320 €

Le budget du syndicat est composé d'un budget principal et de 3 budgets relatifs à chacune des missions qui incombent à notre Syndicat.

1 - BUDGET GENERAL (M14 TTC) - 16/00

En ce qui concerne le budget principal, il comprend toutes les dépenses et recettes relatives au bon fonctionnement du Syndicat.

Section de fonctionnement

DEPENSES 2020	2 398 000 €
RECETTES 2020	2 398 000 €

Les dépenses inscrites permettront de couvrir pour l'essentiel :

- le remboursement de salaires et charges	1 481 500 €
- le remboursement de charges d'assistance à m2A	351 700 €
- toutes les charges relatives aux locaux administratifs dont le syndicat est propriétaire (énergie, fournitures administratives, charges de copropriété, assurances, entretiens des locaux ...)	331 800 €
- les indemnités des élus et charges	191 500 €
- les amortissements	28 000 €
- le virement à la section d'investissement	13 500 €

Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par :

- le remboursement des budgets des différentes missions	2 392 400 €
- la quote-part de loyer et de charges locatives remboursées par le syndicat locataire qu'est le SIFAM	5 600 €

Section d'investissement

DEPENSES 2020	279 000 €
RECETTES 2020	279 000 €

Les dépenses d'investissement 2020 concernent :

- l'acquisition et le réaménagement des nouveaux locaux	230 000 €
- la réalisation de travaux dans les bureaux	17 000 €
- l'acquisition de matériel de bureau et informatique et de logiciels	13 000 €
- l'acquisition de caves	15 000 €
- le remplacement de mobilier	4 000 €

Ces dépenses sont couvertes par :

- la participation financière des budgets annexes pour le financement du nouvel achat immobilier	230 000 €
- la dotation aux amortissements	28 000 €
- le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	7 500 €
- l'autofinancement	13 500 €

2 - BUDGET TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS (M14 HT) - 16/03

Section de fonctionnement

DEPENSES 2020	23 512 000 €
RECETTES 2020	23 512 000 €

Les principales dépenses de fonctionnement concernent pour l'essentiel :

- les charges d'exploitation de l'usine d'incinération et du Centre de Tri ainsi que les filières de traitement extérieures (déchets verts, gravats, bois) et consommation électrique	18 764 300 €
- le virement à la section d'investissement	1 271 800 €
- l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt (6ème échéance sur 12 ans)	841 700 €
- l'amortissement	763 500 €
- les intérêts d'emprunts	520 000 €
- le remboursement du budget général	419 400 €
- le remboursement de la TGAP suite aux bonnes performances énergétiques	400 000 €
- les impôts fonciers et taxes	360 000 €
- les charges diverses	171 300 €

Les recettes proviennent essentiellement :

- des participations intercommunales	8 972 000 €
- de la redevance pour le traitement des déchets	3 760 000 €
- de la revente d'énergie	3 275 500 €
- des redevances déchets industriels	2 800 000 €
- de l'incinération des boues de la station d'épuration de Sausheim	2 245 000 €
- du remboursement du budget assainissement (dernière échéance)	1 000 000 €
- du remboursement de la TGAP suite aux bonnes performances énergétiques	900 000 €
- de l'étalement du fonds de soutien	487 800 €
- de la reprise de subventions et provisions	51 700 €
- de la vente de marchandises	20 000 €

Section d'investissement

DEPENSES 2020	3 877 000 €
RECETTES 2020	3 877 000 €

Sont prévues cette année les dépenses suivantes :

- le remboursement d'emprunts	2 370 300 €
- la fin de la réhabilitation de la décharge de l'Eselacker	500 000 €
- la mise en conformité de l'usine	400 000 €
- le remplacement des pompes à boues	400 000 €
- les travaux concernant la sous-station du réseau de chaleur (RCUA)	100 000 €
- la reprise de subventions et provisions	51 700 €
- la participation financière au nouvel achat immobilier	30 000 €
- le démarrage des études pour le changement du Groupe Turbo Alternateur (turbine)	25 000 €

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

- l'autofinancement	1 271 800 €
- l'opération d'ordre (étalement Indemnité de remboursement anticipé)	841 700 €
- les amortissements et provisions	763 500 €
- les subventions versées	700 000 €
- la participation du budget assainissement au financement des pompes à boues	200 000 €
- le financement par l'entreprise RCUA des travaux concernant la sous-station du réseau de chaleur	100 000 €

3 - BUDGET COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS (M14 HT) - 16/04

Section de fonctionnement

DEPENSES 2020	11 169 000 €
RECETTES 2020	11 169 000 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent pour l'essentiel :

- aux règlements des prestataires de service pour l'exploitation des déchèteries et des différents réseaux de collecte du verre, du papier et des bouteilles plastique sur la voie publique	7 028 600 €
- aux remboursements d'autres organismes au titre des transports et vidanges	1 300 000 €
- aux charges de personnel (remboursement budget général, ambassadeurs du tri et gardiens de déchèteries)	1 068 400 €
- à la dotation aux amortissements	957 000 €
- aux diverses charges à caractère général	290 000 €
- aux charges du budget général	230 000 €
- aux achats de sacs jaunes, de sacs biodéchets et actions PLP	130 000 €
- aux entretiens et réparations des conteneurs et déchèteries	100 000 €
- au remboursement des intérêts de l'emprunt	65 000 €

Les recettes proviennent principalement :

- de la participation des intercommunalités	5 550 000 €
- de la participation des Eco organismes	4 078 000 €
- de la vente de marchandises	1 490 500 €
- de la reprise de subventions	35 500 €
- de divers produits	15 000 €

Section d'investissement

DEPENSES 2020	4 017 000 €
RECETTES 2020	4 017 000 €

Des dépenses prévues concernent :

- l'aménagement de déchèteries	2 880 600 €
- la poursuite de la conteneurisation	400 000 €
- le remboursement de l'emprunt	235 000 €
- le renouvellement de conteneurs aériens et l'installation de conteneurs enterrés	230 000 €
- l'achat d'un terrain	100 000 €
- la participation financière au nouvel achat immobilier	75 900 €
- l'achat de conteneurs pour autres collectivités	60 000 €
- la reprise de subventions	35 500 €

Des recettes proviennent :

- de la dotation prévisionnelle d'emprunt	3 000 000 €
- des amortissements	957 000 €
- de remboursement de conteneurs par les communes	60 000 €

4. BUDGET ASSAINISSEMENT (M49TTC) – 16/05**Section d'exploitation**

DEPENSES 2020	19 970 605 €
RECETTES 2020	19 970 605 €

Les dépenses d'exploitation correspondent pour l'essentiel :

	TOTAL	dont nouvelles entités *
- aux charges à caractère général	12 415 990 €	1 953 140 €
- exploitation des stations d'épuration	6 901 090 €	1 901 090 €
- traitement des boues	2 500 000 €	
- consommations électriques	1 082 050 €	52 050 €
- redevance occupation du domaine public	1 000 000 €	
- divers besoins liés à l'exploitation	932 850 €	
- à l'amortissement	2 996 280 €	1 025 030 €
- au remboursement du budget général (salaires/charges)	1 253 200 €	
- au remboursement à la mission TRU	1 000 000 €	
- au virement à la section d'investissement	946 140 €	183 140 €
- aux intérêts des emprunts	592 700 €	32 700 €
- aux charges diverses	442 095 €	176 595 €
- à la participation financière des pompes à boues du budget Traitement des Résidus Urbains	200 000 €	
- à la participation financière au nouvel achat immobilier	124 200 €	

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

	TOTAL	dont nouvelles entités *
- la redevance d'assainissement collectif	13 446 600 €	2 146 600 €
- les primes d'épuration Agence de l'Eau	1 204 640 €	204 640 €
- la redevance d'occupation des domaines publics	1 000 000 €	
- la vente de biogaz	1 000 000 €	
- les autres redevances et droits	2 716 195 €	629 695 €
- industriels conventionnés	1 030 000 €	
- matières de vidanges	230 000 €	
- PFAC	302 250 €	52 250 €
- Subventions et contribution	794 000 €	494 000 €
- Facturation de travaux	223 390 €	68 390 €
- divers	136 555 €	15 055 €
- la reprise de subventions	603 170 €	389 670 €

Section d'investissement

DEPENSES 2020	31 159 715 €
RECETTES 2020	31 159 715 €

Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

	TOTAL	dont nouvelles entités *
- le remboursement des emprunts	2 008 950	156 150 €
- les travaux	28 507 595	1 660 895 €
- méthanisation	5 540 000	
- travaux et génie civil dans les stations	2 827 400	
- gestion dynamique des réseaux	12 215 000	
- travaux réaménagement des réseaux	7 925 195	1 660 895 €
- la reprise de subventions	603 170	389 670 €
- l'acquisition de terrain	40 000	

Ces travaux sont financés de la manière suivante :

	TOTAL	dont nouvelles entités *
- les amortissements et les provisions	2 996 280	1 025 030 €
- les subventions et dotations	3 177 650	
- la prévision d'emprunts	22 661 025	657 025 €
- la récupération de TVA	895 620	188 520 €
- l'autofinancement	946 140	183 140 €
- les produits divers	30 500	500 €

* Le présent budget primitif intègre les données financières des nouvelles entités qui disposaient d'un budget unique eau et assainissement. Il a été donc été appliqué une clé de répartition, calculée en fonction du prorata des tarifs de la facture d'eau de ces entités.

A ces opérations s'ajoutent, en dépenses et en recettes d'investissement, 452 500 € d'écritures d'ordre concernant la récupération de TVA.

Après en avoir délibéré, le Comité d'Administration :

- approuve, par nature et par chapitre, le budget primitif 2020, arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	57 049 605 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	39 332 715 €
Total budgets 2019		96 382 320 €

- autorise le Président à effectuer les transferts budgétaires qui peuvent s'avérer nécessaires.

Déposé à la Sous-Préfecture

de Mulhouse, le **16 DEC. 2019**
et exécutoire à compter de cette date

Pour le Président
et par délégation
Le Directeur



Pour extrait conforme
Pour le Président
et par délégation
Le Directeur

